

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'Été).

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.  
4 — 10 — — Express.  
2 — 58 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.  
11 — 50 — — Omnibus.  
6 — 36 — — soir, Omnibus.  
8 — 58 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

Copenhague, 27 novembre 1855. — Le général Canrobert a été reçu hier, à quatre heures, en audience particulière, par S. M. le roi de Danemarck. Le général a été conduit au palais dans une voiture de la cour, où se trouvait M. de Moltke, aide-de-camp de Sa Majesté. Plus de deux cents personnes, qui stationnaient dans la cour de l'hôtel, l'ont acclamé au moment où il montait dans la voiture royale. L'audience a duré une demi-heure.

A l'issue de cette audience, M. le comte de Boudy, secrétaire de la légation impériale, et M. le baron Duperré, commandant du *Pélican*, ont été présentés à Sa Majesté par M. Dotezac, ministre de France.

A cinq heures, le corps diplomatique, à l'exception du chargé d'affaires de Russie, les membres du Cabinet, les grands dignitaires de la Couronne, les généraux des armées de terre et de mer, les fonctionnaires les plus éminents étaient invités à un grand dîner donné en l'honneur du général français, réunis dans les appartements. Le général Canrobert était placé à côté du Roi.

Au milieu du repas, le Roi, qui était revêtu des insignes de la Légion-d'Honneur, a porté la santé de S. M. l'Empereur, et en même temps la musique a joué l'air national *Partant pour la Syrie*.

Le général a assisté le soir à un bal que donnait M<sup>me</sup> la landgrave Guillaume, à l'occasion de la naissance de son fils. M. Dotezac a présenté aux membres de la famille royale l'ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, qui a reçu de tous un accueil empressé.

Le général Canrobert visite aujourd'hui les établissements militaires de la capitale, avec le Ministre de la guerre. Sa Majesté a annoncé, dit-on, l'intention de lui faire elle-même les honneurs de l'arsenal. Le général, après une audience de la reine douairière, assistera, avec le personnel de la légation, à un dîner que lui donne le prince héritaire, et doit se rendre ensuite à une soirée chez le prince Christian de Danemarck.

Berlin, jeudi. — « D'après les bruits les plus récents relatifs aux négociations, il paraît qu'un congrès des puissances secondaires de l'Allemagne aurait lieu à Dresde pour arrêter en commun une déclaration d'opinion concernant la guerre. La réunion des diplomates russes est confirmée par une nouvelle annonçant que M. le comte Stackelberg, commissaire militaire russe près de l'Autriche, a reçu l'ordre de se rendre à Saint-Petersbourg avant son retour de la Crimée à Vienne. La population russe est effrayée de voir les préparatifs qui se font pour la défense de l'intérieur. On dit que Moscou même doit être fortifié. » — Havas.

L'ISOLEMENT DU CZAR. — Le *Times* publie l'article suivant, remarquable à plus d'un titre :

« Sans nul doute, dit le *Times*, l'opinion publique a ses abus et ses écarts, mais si l'on veut voir ce qui résulte de son absence, on le trouve dans la situation actuelle de la Russie. Jamais un homme ou un empire ne s'est trouvé dans une position plus terrible. La Russie n'a personne qui lui donne des avis. Retraqué dans son ténébreux et solitaire despotisme, le Czar n'a point un ami courageux ou exerçant une juste influence qu'il puisse consulter dans ses embarras ou sur ses téméraires projets : une administration complaisante, une armée dévouée, une église servile, un peuple fanatique : ce ne sont là que les grossiers instruments du pouvoir impérial, qui tous ne valent pas un ami fidèle. Et voyez ce qui arrive aujourd'hui : que va devenir cet immense empire, et où aboutiront les projets de conquête qu'il nourrit depuis si longtemps ? Vaine est sa superbe arrogance ; son territoire sans bornes, n'est plus qu'une prison, son armée est à demi détruite, ses hordes sont épuisées, ses flottes pourrissent dans les bassins ou sont coulées, ses ports sont fermés, ses forteresses bloquées ou brûlées. Il a essayé défaites sur défaites, non-seulement de la part de rivaux puissants, mais encore de celle du voisin même qu'il y a quelques mois encore il considérait comme au-dessous de son mépris.

Cependant tous ces désastres bien réels ne sont

rien en comparaison de ceux qu'il peut avoir raisonnablement à craindre. Quand des myriades plus nombreuses encore de serfs auront été arrachées à leurs travaux pour aller périr dans de longues et pénibles marches ou sur ce tombeau de la Russie qui est à l'extrémité de son Empire, il viendra enfin un moment où se révélera sa faiblesse, où nul entraînement, nul enthousiasme ne pourront dissimuler ou retarder sa chute. Quand ce que tout le monde redoute a manifestement cessé d'exister et que le géant est frappé d'impuissance, alors tous les ennemis, soit du dedans, soit du dehors, qui peuvent se révolter, envahir, réclamer, se soulever de nouveau, partager ou piller, saisiront l'occasion. Un seul mot, et 60,000 Scandinaves reprennent leur propre Finlande et menacent la capitale elle-même. La Bessarabie commencera, au printemps prochain, à retourner à ses anciens maîtres. Quand tous les autres pays voisins recouvreront ce qui leur avait appartenu, peut-on s'imaginer que les Polonais sont morts pour l'histoire ?

« Jamais le monde ne fut témoin d'une ruine pareille à celle que quelques années ou même peu de mois auront suffi à consommer. Et cependant qui est là pour avertir la Russie ? Qui n'est pas intéressé à sa destruction ? On eut pu, il est vrai, s'attendre à quelque avis amical de la part de l'Autriche, mais cette dernière a pour règle de profiter de la faiblesse et des divisions des autres, et tant qu'elle pourra saisir l'heureux moment entre la prépondérance dangereuse et le renversement non moins dangereux de la Russie, elle n'interviendra probablement pas avec beaucoup d'effet. Si elle intervenait maintenant cela prouverait qu'à ses yeux cet heureux moment est arrivé. »

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, samedi 1<sup>er</sup> décembre. — Le *Carmel*, qui vient d'arriver ayant à son bord le duc de Newcastle, apporte des nouvelles de Constantinople du 22 novembre.

« Omer-Pacha, attendant des fonds pour son armée, avait différé son attaque sur Kutais. Deux millions et demi de francs lui avaient été expédiés

## FEUILLETON

## LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

— C'est là un des mystères du cœur humain, Monsieur, répondit le capitaine, une des contradictions apparentes de notre nature. On peut, je crois, fort facilement l'expliquer. Ce Lovel était un Écossais qui aimait depuis l'enfance votre servante Anna, et qui allait abandonner Helen pour épouser sa compatriote. C'est cette infidélité qui coûte la vie à Lovel. Ma petite bohémienne a mieux aimé le voir mort qu'ayant ou époux d'une autre. Maintenant elle le pleure, elle ne peut se consoler, non de l'avoir fait tuer, mais de l'avoir perdu. En entrant ici, où rien ne l'appelait, elle a voulu voir le meurtrier de Lovel. Elle n'a pas pu soutenir cette émotion violente, et elle vient de succomber devant vous à sa douleur et à sa colère.

— Comment ! cette femme a ainsi fait tuer l'homme qu'elle aimait, dit M. Parker étonné.

— Dans le monde, reprit le capitaine, vous ne comprenez pas ces violences sanguinaires ; le frottement continu de la société au milieu de laquelle vous vivez use vos passions et les adoucit ; pour nous, qui sommes en dehors des conventions sociales, nous allions facilement tous les extrêmes. Je comprends la Bohémienne, Monsieur.

Le capitaine remplit deux verres.

— Vous venez de traverser des quartiers infects, Monsieur, et dont les miasmes sont dangereux pour la santé. Veuillez accepter un verre de madère : ce n'est pas une précaution inutile.

M. Parker, quoique l'hôte momentané du capitaine, hésitait à trinquer avec lui. Le vin lui était offert, il est vrai, comme un cordial utile à la santé, et néanmoins il n'avait pas la main vers le cristal étincelant et doré par la couleur du madère. Le capitaine s'y prit alors d'une autre façon.

— Je vois ce que c'est, dit-il ; nous passons pour de grands enchanteurs, nous autres *gentlemen of way* ; on suppose que nous avons tous les secrets du Vieux de la Montagne, et vous craignez peut-être que ce vin ne ressemble au grog qui a endormi cette nuit votre matelot Dick Blum.

M. Parker prit un verre et le vida à la santé du roi et de la famille royale.

— C'est une santé, pensa-t-il, qu'on peut toujours porter, même en mauvaise compagnie.

Le capitaine vida son verre à son tour et porta la même santé.

— Quoique, dit-il, Sa Majesté ne fût pas lâchée de me savoir pendu par mon cou. J'ai la faiblesse, Monsieur, de redouter beaucoup ce genre de mort, et cependant la mort elle-même ne me fait pas peur.

Il remplit de nouveau les verres.

— Vous avez là d'excellent vin, Monsieur, dit M. Parker ; j'ai touché plusieurs fois à Madère, et je n'en ai jamais bu de meilleur.

— Il vient de la cave du prince de Galles, répondit le capitaine.

M. Parker retira sa main qu'il avançait déjà.

— Son Altesse Royale, poursuivit le capitaine, l'a donné à mistress Robinson, pauvre femme ! qui a eu la simplicité d'aimer le prince pour lui-même. Mistress Robinson, qui ne boit jamais d'aucun vin, a fait présent de ce madère à sa femme de chambre et celle-ci l'a vendu à mistress Susannah, qui vient de l'apporter elle-même.

— Puisque le vin a été loyalement acheté, pensa M. Parker, je puis le boire sans aucune inquiétude, et il vida son verre, toujours à la santé de Sa Majesté.

Le lieutenant crut alors qu'il pouvait, sans inconvénient entamer le sujet qui l'amenait.

— Votre courtoisie est parfaite aujourd'hui, dit-il, mais vous conviendrez que je puis me plaindre de vos procédés de cette nuit.

Certainement, Monsieur, répondit le capitaine sans embarras.

— Et, poursuivit M. Parker, j'avais le projet de me venger par tous les moyens possibles ; je voulais susciter contre vous tous les constables, tous les shérifs de



le 21. Le bruit a couru que Kars avait été obligé de se rendre, mais il n'est pas confirmé par les journaux.

« Le général Vivian, qui commande à Kertch, avait obtenu que le contingent anglais serait renforcé de 12,000 Turcs. La légion allemande, décimée par le choléra, avait levé le camp. L'épidémie avait aussitôt cessé. M. Mac-Grégor avait été nommé directeur des hôpitaux.

» Les habitants de Constantinople sortent armés.  
» Le commodore américain *Brège* était arrivé à Constantinople avec une frégate et un steamer.

» Le feu des Russes, sur la partie sud de Sébastopol continue avec vivacité.

Madrid, samedi 1<sup>er</sup> décembre. — « Les Cortès ont ordonné hier la rédaction des bases de la constitution du conseil d'Etat.

» On annonce comme très-prochaine la rentrée en France des Cabecillas Trystanys.

» Le mouvement de la vente des biens nationaux se continue très-activement.

» Le paiement du prochain semestre est assuré. »  
— Havas.

#### NOUVELLES DE LA GUERRE.

Lord Panmure a reçu du général sir Willam Codrington la dépêche suivante relative à l'explosion d'Inkermann :

« Sébastopol, 17 novembre.

» Mylord, le 15 courant, vers 3 heures du soir, une épouvantable explosion a fait subir une secousse à l'armée et jeté autour d'elle une effroyable destruction. Ici même, au quartier-général, à deux milles et demi de distance, elle a brisé les fenêtres, tout en a senti la violence, et la haute colonne de fumée avec les bombes qui éclataient au milieu et autour d'elle, annonçaient trop bien la cause du sinistre et montraient le danger de tous ceux qui en étaient près. Nous ne tardâmes pas à nous rendre sur le théâtre de cette catastrophe. A la soudaine explosion avait succédé un tourbillon noir et continu de fumée qui révélait un feu et un péril incessants. Les bombes continuaient d'éclater et le sol était couvert de débris de charpentes, de balles, de fusils et débris de bombes; par suite de la première et terrible explosion, un grand nombre de personnes avaient été tuées et blessées.

» Cent mille livres de poudre avaient fait explosion dans le parc d'artillerie des Français, mis le feu à tous les magasins de munitions qui s'y trouvaient, ainsi qu'à notre parc anglais tout près de là, où tout brûlait d'une manière terrible; une brise légère semblait d'abord menacer d'un second accident causé par la poudre et tout aussi grave, à moins de 80 yards de distance, car le toit du bâtiment avait été endommagé et la porte enfoncée par la secousse. Quelques officiers généraux étaient survenus et avaient fait marcher une partie de leurs divisions, d'autres envoyèrent des hommes, les uns pour travailler, les autres avec des brancards pour les blessés; tous travaillèrent avec les Français et déploierent une énergie, un mépris du danger qui étaient admirables. On étendit sur le toit des couvertures mouillées au moyen de l'eau qui était montée dans des seaux. On couvrit les portes de couvertures mouillées et de sacs de sable, et bientôt

le bâtiment fut déclaré et considéré comme sauvé, quoique l'extrême proximité du feu et les fréquentes explosions ne permirent pas de se rassurer. Le terrain des deux parcs français et anglais offrait, sur un espace de 150 yards, une masse de feux considérables, les uns de bois de chauffage, les autres de cabanes, les autres d'affûts de canons, de boîtes, de cordes, etc., etc.

Le vent avait heureusement changé de direction et une sorte de ruelle avait été formée à la suite de l'explosion qui avait tout brisé et emporté. On intercepta le feu et on parvint peu à peu à s'en rendre maître, parce qu'il consistait seulement en des feux peu étendus, mais très-actifs et susceptibles cependant d'être modérés. J'ai vu chacun travailler activement, et je sais que des Français et des Anglais ont emporté des bombes enflammées loin de l'endroit où elles augmentaient le danger, et plus tard les hommes jetaient sur le feu toute la terre qu'ils pouvaient ramasser sur un sol rocailleux, et contribuaient ainsi puissamment à éteindre l'incendie. Tout danger avait cessé à 7 heures du soir. » — Havas.

Une correspondance du camp devant Sébastopol, du 17 novembre, attribue les explosions terribles qui ont eu lieu à l'imprudence d'un soldat français qui, avec sa baïonnette, aurait voulu voir ce que contenait une bombe russe : le feu aurait pris immédiatement aux poudres voisines de l'explosion aurait eu lieu avec une violence inouïe; huttes, maisons et temples, tout a été démoli comme par le bras énorme d'un géant qui les aurait couchés à terre. — Havas.

DESTRUCTION DE LA VILLE DE GHRISK. — Nous lisons dans le *Morning-Herald* du 1<sup>er</sup> décembre : Notre correspondant de Plymouth a reçus les extraits suivants de lettres particulières adressées à un ami, par un des officiers de l'escadre de la mer d'Azoff.

« Devant Mariopol, 5 novembre.

» Hier, l'*Ardente*, le *Weser* et le *Curlew* ont attaqué le côté de Ghrisk qui regarde la mer. Tous les soldats de marine et tous les hommes dont on pouvait disposer furent dirigés vers l'intérieur du lac dans les canonniers : le *Recruit*, le *Cracker*, le *Grinder* et le *Boxer* attaquèrent l'ancienne ville. Nous entretenimes un feu très-vif pendant la matinée, auquel répondirent les embuscades qui étaient au-devant de la ville; dans l'après-midi nous débarquâmes sur une pointe, vers la gauche, et nous détruisîmes, par l'incendie, la douane et plusieurs autres édifices. Quelques cavaliers sortirent et attaquèrent les équipages de nos embarcations qui étaient occupés à incendier, mais ils se trouvèrent exposés au feu meurtrier de nos navires qui pouvait être dirigé de manière à ne permettre aucune méprise, et de nombreux chevaux démontés nous apprenaient assez la justesse de notre tir.

Avant de se réembarquer, nos hommes purent accomplir leur besogne, parce que la cavalerie ne put rester longtemps sur la pointe, empêchée par notre feu protecteur, et à mesure que les ombres de la nuit arrivaient, nous pouvions de mieux en mieux apercevoir l'ancienne ville en flammes, ce qui nous indiquait que l'autre division de notre escadre avait également réussi. Aujourd'hui, les canonniers se sont approchés de la ville, en sorte

que la place était à moitié investie. Cette ville est très-grande et bien bâtie; c'est, en réalité, la première ville russe que j'aie pu voir. Après l'avoir bombardée pendant une heure, les canonniers ont débarqué leur monde du côté du lac, et nous avons débarqué le nôtre en face de nous. A 10 heures, nos soldats commencèrent d'avancer; mais quand ils furent près de la ville, la colonne qui marchait en avant fut accueillie par un feu si terrible qu'elle fut sur le point d'être culbutée. Il devint bientôt évident pour nous que l'ennemi était sorti avec des forces supérieures et que nos troupes étaient exposées à être coupées. Le lieutenant Ross, du *Weser*, n'hésita pas un moment, et à tous risques, de se joindre à elles en traversant le front de la place, et ce mouvement sauva tout, car nous pûmes voir alors que les Russes furent culbutés et sur le point d'être cernés.

Pendant toute la journée, nos hommes se tiennent en avant, et la ville était en feu en beaucoup d'endroits; tous les moulins à vent et une des manufactures furent incendiés sur place. Nous avons eu à lutter terriblement, car les Russes entretenaient un épouvantable feu d'artillerie sur une étendue de trois milles environ, et nous aurions eu beaucoup à en souffrir, s'il ne s'était trouvé diverses charpentes et plusieurs levées de terre qui nous servaient d'abri. Après avoir détruit tout ce que nous pouvions et reconnaissant l'urgence de conserver le terrain libre dans la position que nous occupions, nous fîmes retraite à 2 heures demie et nous embarquâmes nos hommes. Bien que l'ennemi eût un si grand nombre de troupes dans la ville, il ne chercha pas, après l'expérience de la veille, à nous poursuivre dans notre retraite où à nous attaquer en aucune manière. Après avoir détruit des propriétés immenses et tué beaucoup de monde à l'ennemi, nous irons bientôt, j'espère, attaquer quelque autre endroit. L'attaque de Ghrisk nous a coûté un homme tué et trois hommes gravement blessés.

#### FAITS DIVERS.

Un crime affreux a été commis dimanche au pont de la Liaudière, vis-à-vis du bourg de Mazière, à 4 ou 5 kilomètres de Cholet. Le nommé Gindron, fermier à la Tartière, commune de Tessoualles, revenant, entre onze heures et minuit, du marché de Cholet, y a été frappé de 14 coups de couteau.

L'assassin serait un individu qui aurait abordé Gindron en chemin, et dont celui-ci aurait fait imprudemment son compagnon de route.

Il y avait cinq ramasseurs de choux dans le champ voisin du lieu où le crime a été consommé. Ils sont accourus aux cris de la victime, et l'assassin, n'ayant pas eu le temps de fouiller les poches du malheureux Gindron, s'est enfui avec toute l'agilité que donne l'épouvante, pour se réfugier dans un champ de choux, où il a pu se blottir et s'échapper aux regards des braves gens qui cherchaient à l'atteindre.

Les médecins appelés à procéder à l'examen du corps de Gindron ont remarqué que les coups paraissent avoir été portés par une main *habile* vers la gorge, où ils tendent tous sans exception. On suppose cependant que la victime s'étant défendue de son mieux, le quatorzième coup seul a dû couper la

Londres; les accompagner moi-même, suivi de mes matelots, et à vous attaquer dans votre...

— Dans mon repaire, dit hardiment le capitaine, servez-vous du mot propre, Monsieur, je suis décidé à l'entendre et à le supporter.

— Très-bien, Monsieur; je ne suis point avide, et un trésor, quel qu'il soit, me tente peu; mais il s'agit de M<sup>lle</sup> de Castres, que je ne dois pas laisser dépouiller; ensuite je voulais me venger de l'agression que j'ai soufferte, et même des périls que j'ai courus... Vous redoutez Tyburn, Monsieur, dites-vous; moi je veux bien mourir sur mon bord, mais pas dans ma cave.

— Très-bien, Monsieur, dit le capitaine, je crois que nous raisonnons tous deux juste.

— J'ai, poursuivit M. Parker, reçu la visite d'un misérable...

— Meadows, dit encore le capitaine avec un sourire.

— C'est le nom qu'il s'est donné.

— Et c'est le sien.

— Cet homme a paru d'abord approuver mes projets; il m'a ensuite fait entendre que ma vengeance serait complète, sauf pourtant la cassette, que je ne retrouverai plus.

— Il vous a dit vrai.

— Il s'est reconnu votre complice.

— Il est à mes gages.

— Et enfin, il m'a amené ici. Cette cassette ne m'ap-

partient pas; elle est la propriété de M<sup>lle</sup> de Castres. Je ne serais point venu pour moi; je suis venu pour elle.

— Je vous remercie de cette complaisance, Monsieur, dit le capitaine, et je vous prie de mettre cette cassette aux pieds de M<sup>lle</sup> de Castres: la voici.

Il ouvrit un meuble et en tira la précieuse cassette, qu'une main soigneuse et habile avait débarrassée de la terre qui la salissait et d'un peu de rouille contractée dans le sol humide de la cave de M. Parker. Le fer était clair et brillant comme de l'acier.

— Voyez, Monsieur, reprit le capitaine en mettant la cassette dans les mains de M. Parker, la serrure est intacte, et si l'ouvrier royal qui l'a fabriquée pouvait l'examiner lui-même, il croirait qu'elle sort de ses mains.

M. Parker examina cette cassette, dont la serrure était entière, et dont le poids semblait prouver qu'en effet elle n'avait pas été ouverte. Il ne revenait pas de son étonnement; ses yeux allaient sans cesse de la cassette au capitaine, et du capitaine à la cassette.

— La voilà! dit-il.

— Telle qu'elle est sortie de chez vous; sauf une petite toilette de propreté qui ne lui nuit pas.

— C'est l'ouvrage, dites-vous, d'un ouvrier royal?

— Vous savez, Monsieur, reprit le capitaine, que le dernier roi de France s'occupait volontiers de serrurerie et qu'il est sorti de ses mains une foule de petits chefs-

d'œuvre, présents enviés, qu'il distribuait à sa famille ou à ses courtisans... Vous riez, Monsieur, vous avez raison; les rois ne font rien, ils ont un ouvrier habile, qui dispose, invente, exécute même, le roi donne quelques coups de lime et son œuvre est faite... c'est possible.... Quoi qu'il en soit, Louis XVI a fait cadeau de cette cassette à M. le comte de Castres, le père de celle que vous aimez, et cette circonstance seule donne au fer tout le prix de l'or. Je suis certain que M<sup>lle</sup> de Castres regarde cette cassette comme le plus précieux de ses joyaux.

— Elle ignore à peu près son existence, répondit M. Parker en posant la cassette sur la table qui supportait les vases du Japon. Maintenant, Monsieur, voyons: quelle est notre position respective? Je voulais reprendre ce bien qui m'a été enlevé; on m'a persuadé que la violence était impossible. J'ai consenti à vous voir, c'est-à-dire à racheter cet objet perdu. Vous croyez que cette cassette contient des diamants?

— Oui, Monsieur.

— A quel prix mettez-vous sa restitution?

— A quel prix s'écria le capitaine; mais Meadows a dû vous dire ce que j'attendais de vous?

— Oui, et il m'a paru peu vraisemblable que la crainte seule de mes poursuites vous fit renoncer à votre proie.

(La suite au prochain numéro.)



jugulaire, opiniâtement ajustée.

On nous parle d'une arrestation opérée, et l'on nous donne lieu d'espérer que ce meurtre abominable ne restera pas impuni. (Union de l'Ouest.)

— On écrit de Constantinople, à la Gazette autrichienne : « Le Sultan vient de faire frapper des médailles en bronze et en argent, en l'honneur de la prise de Sébastopol; elles seront distribuées à tous les officiers de l'armée alliée qui ont pris part au siège de Sébastopol. La médaille, gravée par un Américain habile, employé à l'hôtel des Monnaies, porte sur un côté la signature du Sultan avec le mot Sébastopol en caractères turcs; de l'autre côté les quatre drapeaux alliés (anglais, français, sarde et turc), avec un canon Lancaster et une carte roulée de la Crimée, le tout posant sur un aigle russe abattu; au-dessous, en lettres françaises : Sébastopol. »

— Au dire du Journal de Constantinople, il est arrivé à Balaklava, à bord du bâtiment anglais l'Elba, un fil électrique qui doit servir à l'établissement d'un télégraphe entre Balaklava et Kertch. On parle également de l'établissement d'un télégraphe électrique allant jusqu'à Kinburn par Eupatoria. Ces fils assureront les différents points occupés par les alliés, en permettant de porter immédiatement secours aux positions menacées par l'ennemi.

— Le Journal d'agriculture pratique rend compte de la solennité qui a clos l'Exposition universelle de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts, par la distribution des récompenses.

Il publie le nom de trois mille exposants, coopérateurs, contre-maitres et ouvriers qui ont reçu la décoration de la Légion d'Honneur, des médailles ou des mentions honorables, pour des services rendus à l'agriculture ou aux industries qui s'y rattachent. Aucun journal n'a encore publié aucune liste semblable, accompagnée des motifs qui ont valu une distinction aux personnes récompensées. Ce compte-rendu ne contient pas moins de vingt pages à deux colonnes.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Madrid, dimanche 2 décembre. — « Les démocrates ont attaqué hier le général O'Donnell. — La majorité des Cortès a repoussé les attaques par un vote de 107 voix contre 6. »  
« La discussion s'engagera demain sur le vote de censure des démocrates. »

Marseille, lundi 5 décembre, 9 heures du matin. — « Le Montebello ainsi que cinq autres navires à vapeur sont arrivés hier à Toulon avec la garde impériale. Ce matin, on doit débarquer solennellement, à Toulon, le corps de l'amiral Bruat, qui sera ensuite dirigé sur Marseille et Paris. »

Londres, lundi 5 décembre. — « Le Morning-Post croit que l'Autriche s'efforce d'amener la réouverture des négociations. Il ajoute que pour rendre ses propositions acceptables, il faut qu'elles soient nettes et efficaces. »

« Le journal l'Observer, faisant allusion au même bruit, émet une opinion contraire à celle du Morning-Post. » — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Le 2<sup>e</sup> escadron du 4<sup>e</sup> lanciers quitte la garnison d'Angers et retourne à Poitiers. Il sera de passage jeudi prochain à Saumur.

Cet escadron, dont l'effectif est de 14 officiers, 281 sous-officiers et soldats et 276 chevaux, sera remplacé à Angers par un escadron du régiment en garnison à Tours. P. GODET.

Son Excellence le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient d'accorder, par décision du 28 de ce mois, sur la demande de M. le Préfet, un secours de 1,775 francs, à des habitants de Maine-et-Loire, victimes d'accidents.

Ce secours est réparti comme suit :

Incendies, 293 francs;  
Epizooties, 972 francs;  
Inondations, 323 francs;  
Accidents divers, 187 francs.

On lit dans le Moniteur :

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Tirage du 22 décembre.

C'est le 22 décembre prochain qu'aura lieu le quatrième tirage, pour 1855, des lots afférents aux obligations du crédit foncier. A cette occasion, le gouverneur soussigné à l'honneur de rappeler que ce quatrième tirage est de beaucoup le plus consi-

dérable de l'année, par l'importance et le nombre des lots.

En voici le détail :

Le 1 <sup>er</sup> numéro sortant gagnera . . . . .	100,000 fr.
Le 2 <sup>e</sup> . . . . .	50,000
Le 3 <sup>e</sup> . . . . .	40,000
Le 4 <sup>e</sup> . . . . .	30,000
Le 5 <sup>e</sup> . . . . .	20,000
Le 6 <sup>e</sup> . . . . .	10,000
Et les 8 numéros suivants, chacun	5,000 francs, ci.
	40,000

Total des lots. . . . . 290,000

La souscription aux obligations de 100 fr. 4 %, avec participation aux tirages des lots, où chaque obligation de 100 fr. peut gagner jusqu'à 10,000 francs, est ouverte, à Paris, au siège de la Société, rue Neuve-des-Capucins, 19, et dans les départements, chez MM. les Receveurs-généraux et particuliers des finances.

Les obligations souscrites avant le 15 décembre participeront au tirage du 22 et aux tirages suivants.

Les intérêts sont acquis aux souscripteurs à partir du jour du versement.

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1855.

Le Gouverneur, C<sup>o</sup> CH. DE GERMINY.

#### Marché de Saumur du 1<sup>er</sup> Décembre.

Froment (hec. de 77 k.) 32 75	Graine de luzerne. 60 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 31 45	— de colza . . . —
Seigle . . . . . 20 80	— de lin . . . . . 34 —
Orge . . . . . 15 60	Amandes en coques
Avoine (entrée) . . . 10 —	(l'hectolitre) . . . —
Fèves . . . . . 15 75	— cassées (30 k) 80 —
Pois blancs . . . . . 26 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges . . . . . 26 —	compris le fût
— verts . . . . . —	1 <sup>er</sup> choix 1854. 120 —
Cire jaune (50 kil) . 160 —	— 2 <sup>e</sup> — . . . . . 100 —
Huile de noix ordin. 80 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . . 90 —
— de chenevis . . . 62 —	— de Chinon . . 140 —
— de lin . . . . . 63 —	— de Bourgueil . 140 —
Paille hors barrière. 47 —	Vin blanc des Cot.,
Foin 1855. id . . . . . 73 —	1 <sup>er</sup> qualité 1854 100 —
Luzerne . . . . . 65 37	— 2 <sup>e</sup> — . . . . . 80 —
Graine de trèfle . . . 80 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . . 70 —

#### BOURSE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 65 70

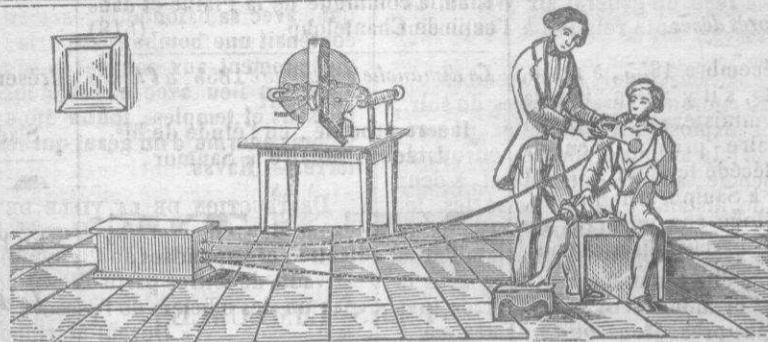
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 91.

#### BOURSE DU 3 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 1 50 cent. — Fermé à 67.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91.

P. GODET, propriétaire gérant.



#### M. DECOURT,

Seul propriétaire de l'électro-magnétique, ne réjouira que peu de jours dans cette ville.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rendre compte des effets admirables au moyen de cet appareil pour le traitement des *maladies rhumatismales et nerveuses*, qui compte déjà à Paris, à Lyon et dans quelques départements, plus de dix cas de guérison de maladies pour la plupart incurables.

Nous croyons nous rendre utile à nos lecteurs en reproduisant une partie de sa brochure :

L'électro-magnétique est une nouvelle application qui a pour but de rétablir dans l'organisme humain l'équilibre et la circulation légale du fluide nerveux suspendue ou opprimée dans quelques-unes de ses parties; or, il a été invariablement reconnu que le fluide galvanique remplit exactement, à la place de l'influence nerveuse supprimée ou suspendue, toutes les fonctions vitales relatives à cet organe; en un mot, c'est un fait constant que le galvanisme supplée si complètement à l'action du fluide nerveux, que sous l'influence de l'un ou de l'autre, les fonctions organiques s'opèrent avec une égale perfection, faits dont les premières autorités scientifiques de la France et d'Angleterre ont reconnu la réalité et les mérites supérieurs.

Genres de maladies qui peuvent se guérir au moyen de cet appareil.

Maladies nerveuses de la tête. — Torticolis, douleur du cou. — Rhumatisme dans les épaules et dans les bras. — Faiblesses et paralysie du bras. — Faiblesses du poignet et contraction de la main et des doigts. — Névralgies dans les épaules et dans les bras. — Danse de Saint-Guy. — Rhumatismes de l'articulation du genou. — Sciatiques. — Faiblesses de la cheville du pied. — Goutte. — Maladies de l'épine dorsale et du système nerveux en général. — Gastralgies. — Maladies de la vessie. — Affections de la moëlle épinière. — Epilepsie. — Paralysie. — Hémiplegie. — Surdité.

L'électro-magnétique ne produit aucune douleur, secousse ou sensation, n'impose aucun assujétissement incommode; le malade n'est pas même obligé de se déshabiller pendant l'application.

#### M. DECOURT,

Voulant mettre ce traitement à la portée de tous, a établi des appareils simplifiés, qu'il vendra ou louera aux personnes qui désireraient se traiter chez elles.

Il prévient les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de le visiter, qu'il ne séjournera que quelques jours dans cette ville.

IL EST DESCENDU, POUR PEU DE JOURS, RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU 2<sup>me</sup>, A SAUMUR.

#### M. COMTE OPTICIEN-OCU-

LISTE DE PARIS,

vient d'arriver en notre ville. Les brillants résultats qu'il a obtenus dans notre département et dans tous les environs, et la réputation qu'il a acquise dans ces contrées pour les maladies des yeux, au moyen de ses verres d'optique, nous le font recommander d'une manière toute particulière à ceux de nos concitoyens qui pourraient avoir besoin du ministère de cet habile praticien.

#### Traitement des Maladies des yeux.

Comme les opérations sont toujours douloureuses et sans succès, M. COMTE, opticien-oculiste de Paris, vient de découvrir, après vingt années de recherches, des verres d'optique avec lesquels toutes les vues altérées ou affaiblies obtiennent les plus grands résultats.

M. COMTE doit sa réputation tant à sa science qu'à son habileté à appliquer aux diverses altérations de la vue des verres d'une rare perfection.

Les succès qu'il a obtenus dans les diverses villes qu'il a parcourues, et les éloges qu'ils lui ont valu, de la part des journaux tant de Paris que des départements, le recommandent d'une manière toute spéciale aux presbytes, aux myopes et enfin à tous ceux dont la vue est affaiblie.

Genres de vue pour lesquels ces verres sont spécialement fabriqués.

— Vues qui voient bien de loin et mal de près. — Vues à qui il semble que les objets qu'elles voient de près se dédoublent et se bifurquent. — Vues troubles couvertes de nuages. — Vues qui, par instant, voient voltiger de petits points noirs. — Vues abimées par l'emploi des verres ordinaires. — Vues où les paupières tremblent de faiblesse. — Vues atteintes de strabisme ou faiblesse de l'un des deux yeux, ce qui occasionne les vues louches. — Vues dont le cristallin se couvre de cataracte. — Vues dont un œil est plus fort que l'autre. — Vues usées par l'âge. — Vues où l'œil est paralysé. — Vues où le nerf optique est trop faible pour embrasser les objets, ce qui occasionne des écoulements d'eau. — Vues où un œil est myope et l'autre presbyte. — Vues qui supportent avec peine les rayons du soleil et le grand air. — Vues où les yeux sont entourés de sang. — Vues qui voient les objets doubles. — Vues qui voient bien de loin et mal ou pas du tout de près. — Vues où le nerf optique commence à être paralysé. — Vues opérées de la cataracte. — Vues où la rétine est attaquée. — Vues dont les paupières sont enflammées. — Vues qui n'aperçoivent plus qu'un peu et qui seraient abandonnées des autres oculistes. — Généralement lunettes pour toute espèce de vue.

M. COMTE, QUI NE SÉJOURNERA QUE FORT PEU DE TEMPS A SAUMUR, DEMEURE RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU DEUXIÈME.



le 21. Le bruit a couru que Kars avait été obligé de se rendre, mais il n'est pas confirmé par les journaux.

« Le général Vivian, qui commande à Kertch, avait obtenu que le contingent anglais serait renforcé de 12,000 Turcs. La légion allemande, décimée par le choléra, avait levé le camp. L'épidémie avait aussitôt cessé. M. Mac-Grégor avait été nommé directeur des hôpitaux.

» Les habitants de Constantinople sortent armés.

» Le commodore américain *Brège* était arrivé à Constantinople avec une frégate et un steamer.

» Le feu des Russes, sur la partie sud de Sébastopol continue avec vivacité.

Madrid, samedi 1<sup>er</sup> décembre. — « Les Cortès ont ordonné hier la rédaction des bases de la constitution du conseil d'Etat.

» On annonce comme très-prochaine la rentrée en France des Cabecillas Trystans.

» Le mouvement de la vente des biens nationaux se continue très-activement.

» Le paiement du prochain semestre est assuré. » — Havas.

#### NOUVELLES DE LA GUERRE.

Lord Panmure a reçu du général sir William Cordington la dépêche suivante relative à l'explosion d'Inkermann :

« Sébastopol, 17 novembre.

» Mylord, le 15 courant, vers 3 heures du soir, une épouvantable explosion a fait subir une secousse à l'armée et jeté autour d'elle une effroyable destruction. Ici même, au quartier-général, à deux milles et demi de distance, elle a brisé les fenêtres, tout en a ressenti la violence, et la haute colonne de fumée avec les bombes qui éclataient au milieu et autour d'elle, annonçaient trop bien la cause du sinistre et montraient le danger de tous ceux qui en étaient près. Nous ne tardâmes pas à nous rendre sur le théâtre de cette catastrophe. A la soudaine explosion avait succédé un tourbillon noir et continu de fumée qui révélait un feu et un péril incessants. Les bombes continuaient d'éclater et le sol était couvert de débris de charpentes, de balles, de fusils et débris de bombes; par suite de la première et terrible explosion, un grand nombre de personnes avaient été tuées et blessées.

» Cent mille livres de poudre avaient fait explosion dans le parc d'artillerie des Français, mis le feu à tous les magasins de munitions qui s'y trouvaient, ainsi qu'à notre parc anglais tout près de là, où tout brûlait d'une manière terrible; une brise légère semblait d'abord menacer d'un second accident causé par la poudre et tout aussi grave, à moins de 80 yards de distance, car le toit du bâtiment avait été endommagé et la porte enfoncée par la secousse. Quelques officiers généraux étaient survenus et avaient fait marcher une partie de leurs divisions, d'autres envoyèrent des hommes, les uns pour travailler, les autres avec des brancards pour les blessés; tous travaillèrent avec les Français et déployèrent une énergie, un mépris du danger qui étaient admirables. On étendit sur le toit des couvertures mouillées au moyen de l'eau qui était montée dans des seaux. On couvrit les portes de couvertures mouillées et de sacs de sable, et bientôt

le bâtiment fut déclaré et considéré comme sauvé, quoique l'extrême proximité du feu et les fréquentes explosions ne permirent pas de se rassurer. Le terrain des deux parcs français et anglais offrait, sur un espace de 150 yards, une masse de feux considérables, les uns de bois de chauffage, les autres de cabanes, les autres d'affûts de canons, de boîtes, de cordes, etc., etc.

Le vent avait heureusement changé de direction et une sorte de ruelle avait été formée à la suite de l'explosion qui avait tout brisé et emporté. On intercepta le feu et on parvint peu à peu à s'en rendre maître, parce qu'il consistait seulement en des feux peu étendus, mais très-actifs et susceptibles cependant d'être modérés. J'ai vu chacun travailler activement, et je sais que des Français et des Anglais ont emporté des bombes enflammées loin de l'endroit où elles augmentaient le danger, et plus tard les hommes jetaient sur le feu toute la terre qu'ils pouvaient ramasser sur un sol rocailleux, et contribuaient ainsi puissamment à éteindre l'incendie. Tout danger avait cessé à 7 heures du soir. » — Havas.

Une correspondance du camp devant Sébastopol, du 17 novembre, attribue les explosions terribles qui ont eu lieu à l'imprudence d'un soldat français qui, avec sa baïonnette, aurait voulu voir ce que contenait une bombe russe : le feu aurait pris immédiatement aux poudres voisines de l'explosion aurait eu lieu avec une violence inouïe; huttes, maisons et temples, tout a été démoli comme par le bras énorme d'un géant qui les aurait couchés à terre. — Havas.

DESTRUCTION DE LA VILLE DE GHRISK. — Nous lisons dans le *Morning-Herald* du 1<sup>er</sup> décembre : Notre correspondant de Plymouth a reçu les extraits suivants de lettres particulières adressées à un ami, par un des officiers de l'escadre de la mer d'Azoff.

« Devant Mariopol, 5 novembre.

» Hier, l'*Ardenle*, le *Weser* et le *Curlew* ont attaqué le côté de Ghrisk qui regarde la mer. Tous les soldats de marine et tous les hommes dont on pouvait disposer furent dirigés vers l'intérieur du lac dans les canonnières : le *Recruit*, le *Cracker*, le *Grinder* et le *Boxer* attaquèrent l'ancienne ville. Nous entreînâmes un feu très-vif pendant la matinée, auquel répondirent les embuscades qui étaient au-devant de la ville; dans l'après-midi nous débarquâmes sur une pointe, vers la gauche, et nous détruisîmes, par l'incendie, la douane et plusieurs autres édifices. Quelques cavaliers sortirent et attaquèrent les équipages de nos embarcations qui étaient occupés à incendier, mais ils se trouvèrent exposés au feu meurtrier de nos navires qui pouvait être dirigé de manière à ne permettre aucune méprise, et de nombreux chevaux démontés nous apprenaient assez la justesse de notre tir.

Avant de se réembarquer, nos hommes purent accomplir leur besogne, parce que la cavalerie ne put rester longtemps sur la pointe, empêchée par notre feu protecteur, et à mesure que les ombres de la nuit arrivaient, nous pouvions de mieux en mieux apercevoir l'ancienne ville en flammes, ce qui nous indiquait que l'autre division de notre escadre avait également réussi. Aujourd'hui, les canonnières se sont approchées de la ville, en sorte

que la place était à moitié investie. Cette ville est très-grande et bien bâtie; c'est, en réalité, la première ville russe que j'aie pu voir. Après l'avoir bombardée pendant une heure, les canonnières ont débarqué leur monde du côté du lac, et nous avons débarqué le nôtre en face de nous. A 10 heures, nos soldats commencèrent d'avancer; mais quand ils furent près de la ville, la colonne qui marchait en avant fut accueillie par un feu si terrible qu'elle fut sur le point d'être culbutée. Il devint bientôt évident pour nous que l'ennemi était sorti avec des forces supérieures et que nos troupes étaient exposées à être coupées. Le lieutenant Ross, du *Weser*, n'hésita pas un moment, et à tous risques, de se joindre à elles en traversant le front de la place, et ce mouvement sauva tout, car nous pûmes voir alors que les Russes furent culbutés et sur le point d'être cernés.

Pendant toute la journée, nos hommes se tinrent en avant, et la ville était en feu en beaucoup d'endroits; tous les moulins à vent et une des manufactures furent incendiés sur place. Nous avons eu à lutter terriblement, car les Russes entretenaient un épouvantable feu d'artillerie sur une étendue de trois milles environ, et nous aurions eu beaucoup à en souffrir, s'il ne s'était trouvé diverses charpentes et plusieurs levées de terre qui nous servaient d'abri. Après avoir détruit tout ce que nous pouvions et reconnaissant l'urgence de conserver le terrain libre dans la position que nous occupions, nous fîmes retraite à 2 heures demie et nous embarquâmes nos hommes. Bien que l'ennemi eût un si grand nombre de troupes dans la ville, il ne chercha pas, après l'expérience de la veille, à nous poursuivre dans notre retraite ou à nous attaquer en aucune manière. Après avoir détruit des propriétés immenses et tué beaucoup de monde à l'ennemi, nous irons bientôt, j'espère, attaquer quelque autre endroit. L'attaque de Ghrisk nous a coûté un homme tué et trois hommes gravement blessés.

#### FAITS DIVERS.

Un crime affreux a été commis dimanche au pont de la Liandrière, vis-à-vis du bourg de Mazière, à 4 ou 5 kilomètres de Cholet. Le nommé Gindron, fermier à la Tartière, commune de Tessoualles, revenant, entre onze heures et minuit, du marché de Cholet, y a été frappé de 14 coups de couteau.

L'assassin serait un individu qui aurait abordé Gindron en chemin, et dont celui-ci aurait fait imprudemment son compagnon de route.

Il y avait cinq ramasseurs de choux dans le champ voisin du lieu où le crime a été consommé. Ils sont accourus aux cris de la victime, et l'assassin, n'ayant pas eu le temps de fouiller les poches du malheureux Gindron, s'est enfui avec toute l'agilité que donne l'épouvante, pour se réfugier dans un champ de choux, où il a pu se blottir et s'échapper aux regards des braves gens qui cherchaient à l'atteindre.

Les médecins appelés à procéder à l'examen du corps de Gindron ont remarqué que les coups paraissent avoir été portés par une main *habile* vers la gorge, où ils tendent tous sans exception. On suppose cependant que la victime s'étant défendue de son mieux, le quatorzième coup seul a dû couper la

Londres; les accompagner moi-même, suivi de mes matelots, et à vous attaquer dans votre...

— Dans mon repaire, dit hardiment le capitaine, servez-vous du mot propre, Monsieur, je suis décidé à l'entendre et à le supporter.

— Très-bien, Monsieur; je ne suis point avide, et un trésor, quel qu'il soit, me tente peu; mais il s'agit de M<sup>lle</sup> de Castres, que je ne dois pas laisser dépouiller; ensuite je voulais me venger de l'agression que j'ai soufferte, et même des périls que j'ai courus... Vous redoutez Tyburn, Monsieur, dites-vous; moi je veux bien mourir sur mon bord, mais pas dans ma cave.

— Très-bien, Monsieur, dit le capitaine, je crois que nous raisonnons tous deux juste.

— J'ai, poursuivit M. Parker, reçu la visite d'un misérable...

— Meadows, dit encore le capitaine avec un sourire.

— C'est le nom qu'il s'est donné.

— Et c'est le sien.

— Cet homme a paru d'abord approuver mes projets; il m'a ensuite fait entendre que ma vengeance serait complète, sauf pourtant la cassette, que je ne retrouverai plus.

— Il vous a dit vrai.

— Il s'est reconnu votre complice.

— Il est à mes gages.

— Et enfin, il m'a amené ici. Cette cassette ne m'ap-

partient pas; elle est la propriété de M<sup>lle</sup> de Castres. Je ne serais point venu pour moi; je suis venu pour elle.

— Je vous remercie de cette complaisance, Monsieur, dit le capitaine, et je vous prie de mettre cette cassette aux pieds de M<sup>lle</sup> de Castres: la voici.

Il ouvrit un meuble et en tira la précieuse cassette, qu'une main soigneuse et habile avait débarrassée de la terre qui la salissait et d'un peu de rouille contractée dans le sol humide de la cave de M. Parker. Le fer était clair et brillant comme de l'acier.

— Voyez, Monsieur, reprit le capitaine en mettant la cassette dans les mains de M. Parker, la serrure est intacte, et si l'ouvrier royal qui l'a fabriquée pouvait l'examiner lui-même, il croirait qu'elle sort de ses mains.

M. Parker examina cette cassette, dont la serrure était entière, et dont le poids semblait prouver qu'en effet elle n'avait pas été ouverte. Il ne revenait pas de son étonnement; ses yeux allaient sans cesse de la cassette au capitaine, et du capitaine à la cassette.

— La voilà! dit-il.

— Telle qu'elle est sortie de chez vous; sauf une petite toilette de propreté qui ne lui nuit pas.

— C'est l'ouvrage, dites-vous, d'un ouvrier royal?

— Vous savez, Monsieur, reprit le capitaine, que le dernier roi de France s'occupait volontiers de serrurerie et qu'il est sorti de ses mains une foule de petits chefs-

d'œuvre, présents enviés, qu'il distribuait à sa famille ou à ses courtisans... Vous riez, Monsieur, vous avez raison; les rois ne font rien, ils ont un ouvrier habile, qui dispose, invente, exécute même, le roi donne quelques coups de lime et son œuvre est faite... c'est possible.... Quoi qu'il en soit, Louis XVI a fait cadeau de cette cassette à M. le comte de Castres, le père de celle que vous aimez, et cette circonstance seule donne au fer tout le prix de l'or. Je suis certain que M<sup>lle</sup> de Castres regarde cette cassette comme le plus précieux de ses bijoux.

— Elle ignore à peu près son existence, répondit M. Parker en posant la cassette sur la table qui supportait les vases du Japon. Maintenant, Monsieur, voyons: quelle est votre position respective? Je voulais reprendre ce bien qui m'a été enlevé; on m'a persuadé que la violence était impossible. J'ai consenti à vous voir, c'est-à-dire à racheter cet objet perdu. Vous croyez que cette cassette contient des diamants?

— Oui, Monsieur.

— A quel prix mettez-vous sa restitution?

— A quel prix s'écria le capitaine; mais Meadows a dû vous dire ce que j'attendais de vous?

— Oui, et il m'a paru peu vraisemblable que la crainte seule de mes poursuites vous fit renoncer à votre proie.

(La suite au prochain numéro.)



jugulaire, opiniâtement ajustée.

On nous parle d'une arrestation opérée, et l'on nous donne lieu d'espérer que ce meurtre abominable ne restera pas impuni. (*Union de l'Ouest.*)

— On écrit de Constantinople, à la *Gazette autrichienne* : « Le Sultan vient de faire frapper des médailles en bronze et en argent, en l'honneur de la prise de Sébastopol; elles seront distribuées à tous les officiers de l'armée alliée qui ont pris part au siège de Sébastopol. La médaille, gravée par un Américain habile, employé à l'hôtel des Monnaies, porte sur un côté la signature du Sultan avec le mot Sébastopol en caractères turcs; de l'autre côté les quatre drapeaux alliés (anglais, français, sarde et turc), avec un canon Lancaster et une carte roulée de la Crimée, le tout posant sur un aigle russe abattu; au-dessous, en lettres françaises : Sébastopol. »

— Au dire du *Journal de Constantinople*, il est arrivé à Balaklava, à bord du bâtiment anglais *l'Elba*, un fil électrique qui doit servir à l'établissement d'un télégraphe entre Balaklava et Kertch. On parle également de l'établissement d'un télégraphe électrique allant jusqu'à Kinburn par Eupatoria. Ces fils assureront les différents points occupés par les alliés, en permettant de porter immédiatement secours aux positions menacées par l'ennemi.

— Le *Journal d'agriculture pratique* rend compte de la solennité qui a clos l'Exposition universelle de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts, par la distribution des récompenses.

Il publie le nom de trois mille exposants, coopérateurs, contre-maîtres et ouvriers qui ont reçu la décoration de la Légion d'Honneur, des médailles ou des mentions honorables, pour des services rendus à l'agriculture ou aux industries qui s'y rattachent. Aucun journal n'a encore publié aucune liste semblable, accompagnée des motifs qui ont valu une distinction aux personnes récompensées. Ce compte-rendu ne contient pas moins de vingt pages à deux colonnes.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Madrid, dimanche 2 décembre. — « Les démocrates ont attaqué hier le général O'Donnell. — La majorité des Cortès a repoussé les attaques par un vote de 107 voix contre 6. »  
« La discussion s'engagera demain sur le vote de censure des démocrates. »

Marseille, lundi 5 décembre, 9 heures du matin. — « Le *Montebello* ainsi que cinq autres navires à vapeur sont arrivés hier à Toulon avec la garde impériale. Ce matin, on doit débarquer solennellement, à Toulon, le corps de l'amiral Bruat, qui sera ensuite dirigé sur Marseille et Paris. »

Londres, lundi 5 décembre. — « Le *Morning-Post* croit que l'Autriche s'efforce d'amener la réouverture des négociations. Il ajoute que pour rendre ses propositions acceptables, il faut qu'elles soient nettes et efficaces. »  
« Le journal *l'Observer*, faisant allusion au même bruit, émet une opinion contraire à celle du *Morning-Post*. » — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Le 2<sup>e</sup> escadron du 4<sup>e</sup> lanciers quitte la garnison d'Angers et retourne à Poitiers. Il sera de passage jeudi prochain à Saumur.

Cet escadron, dont l'effectif est de 14 officiers, 281 sous-officiers et soldats et 276 chevaux, sera remplacé à Angers par un escadron du régiment en garnison à Tours. P. GODET.

Son Excellence le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, vient d'accorder, par décision du 28 de ce mois, sur la demande de M. le Préfet, un secours de 1,775 francs, à des habitants de Maine-et-Loire, victimes d'accidents. Ce secours est réparti comme suit :

Incendies, 293 francs;  
Epizooties, 972 francs;  
Inondations, 323 francs;  
Accidents divers, 187 francs.

On lit dans le *Moniteur* :

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Tirage du 22 décembre.

C'est le 22 décembre prochain qu'aura lieu le quatrième tirage, pour 1855, des lots afférents aux obligations du crédit foncier. A cette occasion, le gouverneur soussigné à l'honneur de rappeler que ce quatrième tirage est de beaucoup le plus consi-

dérable de l'année, par l'importance et le nombre des lots.

En voici le détail :

Le 1 <sup>er</sup> numéro sortant gagnera . . .	100,000 fr.
Le 2 <sup>e</sup> . . . . .	50,000
Le 3 <sup>e</sup> . . . . .	40,000
Le 4 <sup>e</sup> . . . . .	30,000
Le 5 <sup>e</sup> . . . . .	20,000
Le 6 <sup>e</sup> . . . . .	10,000
Et les 8 numéros suivants, chacun	5,000 francs, ci.
	40,000

Total des lots. . . . . 290,000

La souscription aux obligations de 100 fr. 4 %, avec participation aux tirages des lots, où chaque obligation de 100 fr. peut gagner jusqu'à 10,000 francs, est ouverte, à Paris, au siège de la Société, rue Neuve-des-Capucins, 19, et dans les départements, chez MM. les Receveurs-généraux et particuliers des finances.

Les obligations souscrites avant le 15 décembre participeront au tirage du 22 et aux tirages suivants.

Les intérêts sont acquis aux souscripteurs à partir du jour du versement.

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 1855.

Le Gouverneur, C<sup>o</sup> CH. DE GERMINY.

#### Marché de Saumur du 1<sup>er</sup> Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	52 73	Graine de luzerne.	60 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	51 43	— de colza . . .	—
Seigle . . . . .	20 80	— de lin . . . .	54 —
Orge . . . . .	13 60	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . .	10 —	(l'hectolitre) . . .	—
Fèves . . . . .	13 75	— cassées (50 k)	80 —
Pois blancs . . . . .	26 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges . . . . .	26 —	compris le fût	—
— verts . . . . .	—	1 <sup>er</sup> choix 1854.	120 —
Cire jaune (50 kil) .	160 —	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	90 —
— de chenevis . . .	62 —	— de Chinon . . .	110 —
— de lin . . . . .	65 —	— de Bourgueil .	140 —
Paille hors barrière.	47 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id . . . .	75 —	1 <sup>re</sup> qualité 1854	100 —
Luzerne . . . . .	65 37	— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	80 —
Graine de trèfle . . .	80 —	— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	70 —

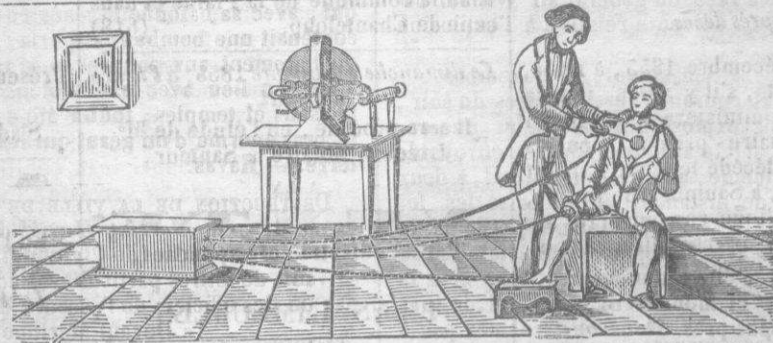
#### BOURSE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 65 70  
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 91.

#### BOURSE DU 3 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 1 30 cent. — Fermé à 67.  
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91

P. GODET, propriétaire gérant.



#### M. DECOURT,

Seul propriétaire de l'électro-magnétique, ne réjouira que peu de jours dans cette ville.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rendre compte des effets admirables au moyen de cet appareil pour le traitement des *maladies rhumatismales et nerveuses*, qui compte déjà à Paris, à Lyon et dans quelques départements, plus de dix cas de guérison de maladies pour la plupart incurables.

Nous croyons nous rendre utile à nos lecteurs en reproduisant une partie de sa brochure :

L'électro-magnétique est une nouvelle application qui a pour but de rétablir dans l'organisme humain l'équilibre et la circulation légale du fluide nerveux suspendue ou opprimée dans quelques-unes de ses parties; or, il a été invariablement reconnu que le fluide galvanique remplit exactement, à la place de l'influence nerveuse supprimée ou suspendue, toutes les fonctions vitales relatives à cet organe; en un mot, c'est un fait constant que le galvanisme supplée si complètement à l'action du fluide nerveux, que sous l'influence de l'un ou de l'autre, les fonctions organiques s'opèrent avec une égale perfection, faits dont les premières autorités scientifiques de la France et d'Angleterre ont reconnu la réalité et les mérites supérieurs.

Genres de maladies qui peuvent se guérir au moyen de cet appareil.

Maladies nerveuses de la tête. — Torticolis, douleur du cou. — Rhumatisme dans les épaules et dans les bras. — Faiblesses et paralysie du bras. — Faiblesses du poignet et contraction de la main et des doigts. — Névralgies dans les épaules et dans les bras. — Danse de Saint-Guy. — Rhumatismes de l'articulation du genou. — Sciaticques. — Faiblesses de la cheville du pied. — Goutte. — Maladies de l'épine dorsale et du système nerveux en général. — Gastralgies. — Maladies de la vessie. — Affections de la moëlle épinière. — Epilepsie. — Paralysie. — Hémiplegie. — Surdité.

L'électro-magnétique ne produit aucune douleur, secousse ou sensation, n'impose aucun assujétissement incommode; le malade n'est pas même obligé de se déshabiller pendant l'application.

#### M. DECOURT,

Voulant mettre ce traitement à la portée de tous, a établi des appareils simplifiés, qu'il vendra ou louera aux personnes qui désireraient se traiter chez elles.

Il prévient les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de le visiter, qu'il ne séjournera que quelques jours dans cette ville.

IL EST DESCENDU, POUR PEU DE JOURS, RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU 2<sup>me</sup>, A SAUMUR.

#### M. COMTE OPTICIEN-OCULISTE LISTE DE PARIS,

vient d'arriver en notre ville. Les brillants résultats qu'il a obtenus dans notre département et dans tous les environs, et la réputation qu'il a acquise dans ces contrées pour les maladies des yeux, au moyen de ses verres d'optique, nous le font recommander d'une manière toute particulière à ceux de nos concitoyens qui pourraient avoir besoin du ministère de cet habile praticien.

#### Traitement des Maladies des yeux.

Comme les opérations sont toujours douloureuses et sans succès, M. COMTE, opticien-oculiste de Paris, vient de découvrir, après vingt années de recherches, des verres d'optique avec lesquels toutes les vues altérées ou affaiblies obtiennent les plus grands résultats.

M. COMTE doit sa réputation tant à sa science qu'à son habileté à appliquer aux diverses altérations de la vue des verres d'une rare perfection.

Les succès qu'il a obtenus dans les diverses villes qu'il a parcourues, et les éloges qu'ils lui ont valu, de la part des journaux tant de Paris que des départements, le recommandent d'une manière toute spéciale aux presbytes, aux myopes et enfin à tous ceux dont la vue est affaiblie.

Genres de vue pour lesquels ces verres sont spécialement fabriqués.

— Vues qui voient bien de loin et mal de près. — Vues à qui il semble que les objets qu'elles voient de près se dédoublent et se bifurquent. — Vues troubles couvertes de nuages. — Vues qui, par instant, voient voltiger de petits points noirs. — Vues abîmées par l'emploi des verres ordinaires. — Vues où les paupières tremblent de faiblesse. — Vues atteintes de strabisme ou faiblesse de l'un des deux yeux, ce qui occasionne les vues louches. — Vues dont le cristallin se couvre de cataracte. — Vues dont un œil est plus fort que l'autre. — Vues usées par l'âge. — Vues où l'œil est paralysé. — Vues où le nerf optique est trop faible pour embrasser les objets, ce qui occasionne des écoulements d'eau. — Vues où un œil est myope et l'autre presbite. — Vues qui supportent avec peine les rayons du soleil et le grand air. — Vues où les yeux sont entourés de sang. — Vues qui voient les objets doubles. — Vues qui voient bien de loin et mal ou pas du tout de près. — Vues où le nerf optique commence à être paralysé. — Vues opérées de la cataracte. — Vues où la rétine est attaquée. — Vues dont les paupières sont enflammées. — Vues qui n'aperçoivent plus qu'un peu et qui seraient abandonnées des autres oculistes. — Généralement lunettes pour toute espèce de vue.

M. COMTE, QU'IL SÉJOURNERA QUE FORT PEU DE TEMPS A SAUMUR, DEMEURE RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU DEUXIÈME.



**V E N T E**  
DE  
**CHEVAUX RÉFORMÉS.**

Samedi prochain 8 décembre 1855, à midi, sur le Champ-de-Foire de la ville de Saumur, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de cinq chevaux provenant de l'École impériale de cavalerie :

- 3 chevaux âgés de 5 ans,
- 1 jument âgée de 6 ans;
- 1 jument âgée de 11 ans.

On paiera comptant et sans frais.  
Saumur, le 2 décembre 1855.

Le Receveur des Domaines,  
(654) LINACIER.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**  
Après décès.

Le jeudi 6 décembre 1855, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, en la maison où est décédé le sieur Esnault fils, menuisier, à Saumur, rue Brault, à la vente publique aux enchères du mobilier et des marchandises dépendant de sa succession.

Il sera veudu :

Lits, armoire, tables, chaises, couettes, matelas, draps, chemises, effets, etc. ;

Quantité de bois de chêne, bois blanc, fresne, noyer en madriers, en planches et en placages, rognures, copeaux, six établis et leurs valets, presses et autres outils.

On paiera comptant, plus 5 p. o/o.

**MAIRIE DE DOUÉ.**

Le Maire de la ville de Doué donne avis que le 16 décembre 1855, à une heure après midi, il sera procédé, à l'hôtel de la Mairie, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bail à ferme de l'Octroi de cette Ville, pour trois années, qui commenceront le 1<sup>er</sup> janvier 1856 et finiront le 31 décembre 1858, sur la mise à prix de 8,000 fr. par an.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui s'y présenteront.

Fait à la mairie de Doué, le 15 novembre 1855.

(656) Le maire, GUIONIS-JOUBERT.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Alexandre Coquin, voiturier par terre, demeurant commune de Corou, sont invités à se réunir le lundi 10 de ce mois, à 9 heures précises du matin, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination ou le remplacement du syndic, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de Commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
(657) A. DUDOUT.

**A VENDRE**  
OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1856.

Une MAISON, située à Saumur, rue Traversière, actuellement occupée par M<sup>me</sup> Roger, et appartenant à M<sup>me</sup> Defaudais-Dubaut.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (495)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
OU A LOUER

**MAISON NEUVE,**

Rue de la Basse-Ile, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

**A VENDRE**  
Par Adjudication,

Dans l'une des salles de la mairie de Vihiers,

Le mercredi 19 décembre 1855, à midi,

Par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, et de M<sup>e</sup> MOTAIS, notaire à Tigné,

**LA MÉTAIRIE**

**DE LA TROTINIÈRE,**

Appartenant à M. et à M<sup>me</sup> Vinet, Consistant en bâtiments d'exploitation, terres et prés, contenant 19 hectares 44 ares 61 centiares, et située dans la commune de la Plaine et dans celle de Chanteloup. (618)

Le dimanche 9 décembre 1855, à l'heure de midi,

Il sera procédé, en l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

A LA

**V E N T E**  
Par adjudication et par parties,

DES

**BIENS IMMEUBLES**

ci-après,

Dépendant de la succession de M. LEVESQUE-HURAUULT.

Commune de St-Lambert-des-Levées.

1<sup>o</sup> Quinze ares soixante-quinze centiares de terre, au canton de la Rue-Pichon, joignant au levant M. Le-compte, au midi les héritiers de M<sup>me</sup> Levesque-Hurault, au nord les héritiers de M<sup>me</sup> veuve Jouenne;

2<sup>o</sup> Neuf ares vingt centiares de terre, autrefois en pré, au canton de la Rue-Sautière, entre le chemin de fer et la levée, joignant au couchant le chemin, et des autres parts M. Houdault, dont il est séparé par des fossés mitoyens;

3<sup>o</sup> Un pré, contenant quarante-cinq ares, situé au canton de la Butte-des-Faustrages, joignant au levant Louis Bouvet, au nord la veuve Guérineau;

4<sup>o</sup> Vingt-trois ares cinquante-deux centiares de terre, au haut des Bas-Champs, compris sous le n<sup>o</sup> 95 de la section A du plan cadastral de ladite commune;

5<sup>o</sup> Six ares quatre-vingt-treize centiares de terre, à la Vigne-du-Bois, compris sous le n<sup>o</sup> 233 de la section A du plan cadastral de ladite commune;

6<sup>o</sup> Onze ares soixante-quinze centiares de terre, au canton des Clinières, compris sous le n<sup>o</sup> 407 du plan cadastral de ladite commune;

7<sup>o</sup> Treize ares cinq centiares de terre, aux Osseraies, compris sous le numéro 545 du plan cadastral de ladite commune de Saint-Lambert-des-Levées.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
OU A LOUER

**UNE MAISON,**

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leffet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

**A VENDRE**  
Par Adjudication,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 16 décembre 1855, à l'heure de midi,

**UNE MAISON,**

Située à Saumur, quai de Limoges, appartenant aux sieurs Chasle et Guibert, de Chacé, et précédemment occupée par le sieur Fièvre, cafetier;

Cette maison consiste en deux corps de bâtiments séparés par une cour commune; au fond de la cour est une écurie, et sous la maison une vaste cave. Le tout joint d'un côté la maison du sieur Lecesvre, de Distré, d'autre côté celle de madame Dubois, de Saint-Cyr.

On pourra traiter, avant l'adjudication, en s'adressant aux sieurs GUBERT et CHASLE, à Chacé, et à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire. (619)

**TOUTES LES MALADIES** provenant d'une mauvaise digestion sont guéries en peu de temps par la Revalescière DU BARRY, C'est sans contredit le plus simple mode de guérison et le moins coûteux. Nourriture saine, nutritive et fortifiante, elle peut remplacer tous les autres mets. On la prépare de différentes manières, pour déjeuner, collationner, dîner et souper. Un repas revient à 5 sous. La boîte en fer blanc de 1/2 jusqu'à 16 livres aug., 2 à 52 fr. Qualité doublement concentrée, 8 à 58 fr. Brochure gratis. Dépôt à Paris, et dans toutes les autres villes de la France. — Dépôt général, rue Hauteville, 52. — A Saumur, dépôt chez M. C. DAMICOURT, ph.; à Angers, chez M. MENÈRE, place du Pilon; à Tours, chez MM. DUCENET-BONNEBAULT, 44, rue Royale; Victor SUEZ; Roché fils, rue de la Seillerie, 53.

**PARFUMERIE GLYCÉRIQUE DE BRUÈRE-PERIN,**

Approuvée par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

**VINAIGRE DE BRUÈRE-PERIN** aromatique et suavisé. Il remplace avec avantage toutes les préparations cosmétiques analogues, parce que l'action irritante et siccatrice que les eaux de Cologne et les vinaigres *seulement aromatisés* exercent sur les personnes dont la peau est irritable, se trouve neutralisée dans celui-ci, par sa combinaison avec la Glysérine, principe essentiellement adoucissant et assouplissant.

**SAVON DE BRUÈRE-PERIN** à la Glysérine. Ce savon pénètre et assouplit la peau, préserve les mains des crevasses et des gerçures, et facilite singulièrement le mouvement des doigts des personnes qui s'exercent sur le piano.

**PÂTE DE BRUÈRE-PERIN**, à la Glysérine. Cette pâte onctueuse est employée pour les personnes dont la peau est délicate et susceptible. Aussi est-elle préférée aux pâtes d'amandes, parce qu'elle a sur elles l'avantage de préserver les mains des crevasses et des gerçures, tout en les blanchissant et en adoucissant la peau.

**ODONTINE ET ÉLEXIR ODONTALGIQUE.** Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. L'honorable et savant membre de l'Académie de médecine qui en est l'auteur et qui a voulu les couvrir de l'autorité de son nom, a consigné, dans l'instruction qui les accompagne, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 134; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉRARD, libraire. (15)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
DE GRÉ A GRÉ,

En totalité ou en détail,

LA PROPRIÉTÉ DU PETIT-LERNAY,

PRÈS MONTREUIL-BELLAY,

Communes d'Antoigné, de Saint-Martin-de-Sanzay et de Montreuil-Bellay;

Composée de maison de maître nouvellement bâtie, belles servitudes, et 34 hectares 70 ares de bonnes terres propres à toutes cultures.

S'adresser audit notaire. (608)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

La MAISON occupée par M<sup>me</sup> GRÉARD, rue Saint-Jean.

S'adresser à M. GALLEAU fils.

M. GRÉARD quitte son magasin de la rue Saint-Jean pour agrandissement de commerce en cette ville. (622)

**A LOUER**  
OU A VENDRE

**UNE MAISON**

Rue Cendrière,

Occupée par M<sup>me</sup> veuve Peltier. S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

**A VENDRE**

Quatre à cinq milliers de forts COTRETS, plus 500 BAGUIGNOLES, à prendre au canton de Monpeyrout, forêt de Fontevrault, le tout fabriqué le printemps dernier; plus, à peu près la même quantité, qui sera fabriquée l'hiver prochain.

S'adresser à M. de FOUCAULT, propriétaire à Souzay. (637)

On désire un APPRENTI GANTIER.

S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

SEULE VÉRITABLE

**EAU DE BOTOT,**

Pour entretenir la beauté des dents et la propreté de la bouche, rue Coq-Héron, 5, à Paris. — Cette Eau, approuvée par la Faculté de médecine, a la vertu de fortifier les gencives, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines, d'en arrêter les douleurs et la carie. — Poudre DENTIFRICE, pour employer avec l'Eau de Botot véritable. Cette Poudre, composée de plantes toniques et antiscorbutiques, a sur les dents une action douce et bienfaisante. Se trouve à Saumur, chez M<sup>s</sup> BALZEAU, E. PISSOT. (539)

**POMMADE DES CHATELAINES**

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infaillible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène PISSOT, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (286)

**PIÈRE DIVINE DE SAMPSO.**

Guérit en 3 jours maladies rebelles au copahu, cubèbe et nitrate d'argent. — Le flacon : 4 francs.

Dépôt : pharmacie GUICHARD, rue Saint-Jean, 12. (270)

Saumur, P. GODET, imprimeur.